

Espèce inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne, les populations d'Europe Centrale de la Vimbe ont beaucoup régressé en raison de la pollution et des obstacles offerts à sa migration. Sa population française ne fait pas l'objet de mesures de gestion spécifiques.

Philippe Keith

Keith P. & Allardi J., 2001. La Vimbe *Vimba vimba* (Linné, 1758). In : *Atlas des poissons d'eau douce de France* (Keith P. & Allardi J. Éd.). Patrimoines naturels, MNHN, Paris, n°47 : 202-203.

Le Silure glane : *Silurus glanis* Linné, 1758

Quelques Siluridés du Miocène et du Pliocène de Hongrie et de Bulgarie sont peut-être apparentés aux genres *Silurus* ou *Parasilurus* récents (Keith, 1998), et si le genre *Silurus* est signalé avec certitude en France dans les gisements du Miocène de la vallée du Rhône (Mein *et al.*, 1983), aucun reste n'en est connue de l'Holocène

L'aire de répartition initiale du Silure glane couvre l'Europe centrale, du sud de la Suède jusqu'au nord des Alpes (lacs de Morat, Neuchatel, Bienne et de Constance), et atteint l'Oural à l'est (affluents de la mer Noire, de la mer Caspienne et de la mer d'Aral).

En France, il a été introduit dans le bassin du Doubs en 1857 par Berthot à partir de sujets provenant de la pisciculture de Huningue (Haut-Rhin) (Keith *et al.*, 1992). Par la suite, des individus ont été déversés dans le canal du Rhône au Rhin (Gervais & Boulard, 1897). C'est en 1956, que 29 individus en provenance du Danube ont été acclimatés dans un étang de la commune de Lescheroux dans l'Ain. Fin 1968, plusieurs spécimens issus de ces fondateurs ont été lâchés dans la Sane-Morte, affluent de la Sane-Vive, elle-même affluent de la Seille, d'où ils ont colonisé le réseau hydrographique de la Saône et du Rhône. Des introductions volontaires et l'utilisation par l'espèce des canaux trans-bassins sont à l'origine de l'extension récente de l'aire de répartition de l'espèce aux bassins de la Loire, de la Garonne, de la Seine... Cette extension se poursuit actuellement (Sclumberger & Proteau, 2001). Il ne semble pas avoir été introduit en Corse à ce jour.

Si son impact sur le fonctionnement de ses écosystèmes d'accueils n'est pas documenté de façon fondée, son statut de prédateur de grande taille lui fait probablement jouer un rôle important sur la dynamique des peuplements de cyprinidés.

Dans le bassin du Rhône, un impact sur les populations d'écrevisses pourrait être mis en évidence.

Ses populations ne font pas l'objet de mesures de gestion spécifiques.

Philippe Keith

Gervais H. & Boulard R., 1897. *Les Poissons d'eau douce : Synonymie - description - moeurs - fraie - pêche-iconographie*, J. Rothschild Éd., Paris : 233 pp.

Keith P., 1998. *Évolution des peuplements ichtyologiques de France et stratégies de conservation*. Thèse Université de Rennes I : 236 pp.

Keith P., Allardi J. & Moutou B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France et bilan des introductions*. Coll. Patrimoines Naturels, Vol. 10, SFF/MNHN, CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris : 111 pp.

- Mein P., Méon H., Romaggi J.P. & Samuel E., 1983. La vie en Ardèche au Miocène supérieur d'après les documents trouvés dans la carrière de la montagne d'Andance. *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, suppl. 21 : 37-44.
- Schlumberger O. & Proteau J.-P., 2001. Le Silure glane *Silurus glanis* Linné, 1758. In : *Atlas des poissons d'eau douce de France* (Keith P. & Allardi J. Éd.). Patrimoines naturels, MNHN, Paris, n°47 : 220-221.

Le Poisson-chat : *Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820)

Le Poisson-chat est originaire de l'Amérique du Nord.

Il a été introduit en France en 1871 et se serait rapidement évadé des bassins du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pour gagner la Seine toute proche en empruntant le réseau des égouts (Vivier, 1951). Ce n'est cependant qu'au début du 20^{ème} siècle qu'il aurait accru son aire de répartition de façon significative. Vers 1907, Chapellier, alors directeur de la Station Centrale des Vertébrés du Service de la Recherche Agronomique, l'introduisit dans des étangs du Loiret d'où il s'évada pour gagner le bassin de la Loire. Les revues scientifiques de l'époque vantaient la délicatesse de sa chair et, en 1905, Lavauden recommandait de l'introduire dans les secteurs hydrographiques les plus pollués afin de satisfaire les pêcheurs à la ligne (Lavollée, 1906). Nombres de sociétés de pêche l'introduisirent alors, et le Poisson-chat colonisa ainsi l'ensemble du réseau hydrographique de la France continentale (Boët, 2001). Il a été introduit en Corse après 1970 en dehors de tout programme organisé et constitue des populations pérennes dans plusieurs plans d'eau artificiels de la plaine orientale de l'île d'où il a été introduit par la suite dans plusieurs rivières dont le Golo (Roché & Mattei, 1997).

Il est possible qu'une autre espèce, *A. nebulosus* (Lesueur, 1819), longtemps confondue avec *A. melas*, ait été introduite de conserve avec la première, mais n'ait pas subsisté. Cette hypothèse n'est cependant pas été validée à l'heure actuelle.

Le Poisson-chat est largement répandu en France, mais ses populations semblent récemment regresser en raison de la pollution des eaux, mais aussi de la probable émergence de maladies (Boët, 1981). En effet, en 1992, un iridovirus classé dans le genre *Ranavirus*, le même probablement que celui isolé sur le Silure glane en Allemagne (Ahne *et al.*, 1991), a été isolé sur le Poisson-chat en France (Pozet *et al.*, 1992). Des indices laissent penser qu'il aurait pour origine un virus d'amphibien (Hedrick *et al.*, 1992). Par ailleurs, il existe une forte présomption pour qu'aient été introduits avec le Poisson-chat certains de ses monogènes branchiaux d'origine nord-américaine (Lambert, 1977).

Classée « espèce susceptible d'engendrer des déséquilibres biologiques », son impact sur le fonctionnement de ses écosystèmes d'accueil n'a jamais vraiment été démontré et n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques. Dans les années 1980-90, il a fait l'objet de nombreuses pêches de destruction.

Philippe Keith & Michel Dorson

- Ahne W., Schlotfeldt H.J. & Ogawa M., 1991. Iridovirus infection of adult sheatfish (*Silurus glanis*). *J. Vet. Med.*, 37 : 187-190.
- Boët P., 1981. *Éléments d'écologie du poisson-chat, Ictalurus melas (Rafinesque, 1820), du lac de Créteil. Structure et dynamique de la population exploitation des ressources alimentaires et production*. Thèse 3^{ème} cycle, Université de Paris VI : 123 pp.